

***Bienvenue à l'année scolaire 2019-2020 de la maternelle!***  
*Veillez lire les informations ci-dessous pour faciliter le processus.*

Votre enfant sera éligible pour s'inscrire à la maternelle s'il aura 5 ans au plus tard le 15 septembre 2019. Une copie de son acte de naissance est requise pour l'inscription.

**L'inscription à la maternelle débutera le lundi 25 février 2019 via notre site Web ci-dessous**

<http://www.cr.k12.ia.us/schools/how-to-enroll/>

**Le lien sera actif à partir de 7h.**

Vous devez vous inscrire à l'école de votre zone de résidence, à moins d'être autorisé à aller ailleurs. Veuillez utiliser le lien ci-dessous pour déterminer votre école ou appeler le 319-558-2247.

<https://gis.linncounty.org/webapps/education/attendancearea/>

**Notre programme de la maternelle alternatif est basé sur des projections d'élèves  
Pour configurer un dépistage pour votre enfant, vous devez l'inscrire à la maternelle, puis définir un horaire pour le dépistage en ligne.**

**Des réunions d'information pour la maternelle alternatif auront lieu le:**

- Le jeudi 31 janvier à 18 heures ici au ELSC 2500 Edgewood Rd NW
- Le jeudi 28 février à 18 heures ici au ELSC 2500 Edgewood Rd NW
- Votre enfant doit être inscrit à la maternelle avant de commencer le dépistage de MA

Pour en savoir plus sur notre programme MA, vous pouvez appeler le 319-558-2247 ou consulter notre site Web.

<http://www.cr.k12.ia.us/schools/kindergarten/>

**Les formulaires suivants devront être complétés et apportés à l'école de votre enfant avant le premier jour de son entrée en fonction:**

**Veillez contacter l'infirmière scolaire / secrétaire à la santé pour toute question ou préoccupation.**

- **PREUVE DE RESIDENCE (un des 3 documents ci-dessous)**
  - Facture courante telle que gaz ou électricité
  - Contrat de location ou relevé hypothécaire
- **CERTIFICAT DE NAISSANCE**
  - Votre enfant doit avoir 5 ans avant le 15 septembre 2019 pour s'inscrire à la maternelle.
- **CERTIFICAT D'IMMUNISATION (link)**
  - **La loi de l'État exige la preuve de la vaccination à jour (ou de l'exemption autorisée par l'État) avant d'entrer à l'école. Sans ce certificat à jour complété par votre fournisseur de soins de santé, votre enfant ne sera pas autorisé à aller à l'école.** Ce certificat peut être retourné directement à l'école attribuée à votre enfant ou envoyé par votre prestataire de soins de santé à l'école.
- **CERTIFICAT DE DÉPISTAGE DENTAIRE(link)**
  - La loi de l'État exige que ce formulaire soit rempli pour les élèves entrant en maternelle.
- **FORMULAIRE D'ÉTAT DE SANTE (link)**
  - Bien que ce formulaire ne soit pas requis, nous recommandons fortement à votre enfant de subir un examen physique avant d'entrer à l'école. Ce formulaire peut être renvoyé directement à l'école attribuée à votre enfant ou envoyé par votre prestataire de soins de santé à l'école.
- **CERTIFICAT DE DEPISTAGE DE VISION (link)**
  - La loi de l'État exige que le formulaire de dépistage des troubles de la vision soit rempli pour les élèves entrant en maternelle.

Nous sommes fermement convaincus que les premières années d'éducation d'un enfant sont très importantes et que le développement d'une communication forte entre la maison et l'école est un élément essentiel de la fourniture d'un programme éducatif de qualité pour votre enfant. Si nous pouvons vous aider davantage, n'hésitez pas à appeler le **319-558-2247** ou l'école de votre quartier.

**Nous espérons que vous et votre enfant vivrez une expérience inoubliable à l'entrée dans la maternelle pour l'année scolaire 2019-2020.**